

CONDITIONS GÉNÉRALES

date de publication : 01 / 01 / 2021

DROIT DE RÉTRACTATION

Le consommateur a le droit de communiquer à l'entreprise qu'il renonce à l'achat, sans être tenu de payer une pénalité ni d'indiquer le motif de l'annulation, dans un délai de 14 jours civils à compter du lendemain de la livraison du produit ou de la souscription du contrat de prestation de service. Le consommateur n'a pas le droit de renoncer à l'achat dans les cas prévus au livre VI du CER – articles VI.47 et suivants du CER. C'est le cas lorsque la livraison porte sur des produits qui sont fabriqués selon les spécifications du consommateur, qui présentent un caractère manifestement personnel ou qui, par leur nature, ne peuvent être retournés. Le consommateur est responsable de la dépréciation des produits qui résulte d'une utilisation des produits allant au-delà de ce qui était nécessaire compte tenu de la nature, des caractéristiques et du fonctionnement des produits. Les frais de retour des produits sont à la charge du consommateur. Les frais de retour des produits sont, en principe, égaux aux frais de transport et/ou de livraison d'origine.

Portée générale des conditions

1. Les présentes conditions comprennent et régissent l'intégralité du contrat entre le client et CHASSISSHOP, dans le cadre de tous les travaux commandés et confiés à ou par notre société. Les présentes conditions sont censées être acceptées irrévocablement au moment de l'acceptation du bon de commande, devis ou contrat par le client, quels que soient la correspondance antérieure et les autres conditions, documents ou formulaires de quelque nature que ce soit de la part du client. Toute dérogation aux présentes conditions devra avoir lieu obligatoirement par écrit. 2. Dans le cadre de travaux de construction, de rénovation et de toutes autres missions exigeant l'obtention de licences administratives, nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne lesdites licences administratives. Tous dommages et pénalités qui résulteraient de tels travaux sont entièrement à la charge du client. 3. Nos devis sont valables 30 jours.

Importance de la commande

- a. OFFRES
- a. Les prix indiqués dans nos offres s'entendent TVA comprise et sont valables jusqu'à la date indiquée, à moins que le taux de TVA ne soit modifié dans l'intervalle. Tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuellement applicables seront facturés séparément dans tous les cas. Les commandes doivent être reçues avant la fin de la période de validité de l'offre.
- b. Les illustrations schématiques des fenêtres et des portes correspondent dans tous les cas à une vue l'intérieur et donc à la perspective que vous avez lorsque vous regardez de l'intérieur vers l'extérieur. Le sens de rotation doit être interprété en fonction de la position des charnières et de la poignée sur ces illustrations. Les images photographiques (photo-réalistes) des panneaux de porte correspondent à une vue de l'extérieur et aident à interpréter la conception de la porte. Cette conception est purement indicative et peut varier en fonction de la taille de la porte choisie.
- c. Le prix calculé via la procédure de commande en ligne de Chassisshop n'est valable que dans la mesure où il a été entièrement calculé conformément au flux de travail automatisé du site Web.
- d. Sur notre site Web, dans nos mailings et autres offres, les articles et services proposés sont décrits et représentés de la manière la plus claire et la plus véridique possible. De légères variations sont toujours possibles au niveau de la forme, de la couleur et des détails. Les illustrations des fenêtres et des portes (notamment dans l'étape 2 des 5 étapes de la procédure « Calculez votre devis ») présentent toujours une vue de l'intérieur et, par conséquent, le sens de rotation et le positionnement des fenêtres et des portes correspondent à votre vue de l'intérieur vers l'extérieur.
- e. Malgré tous nos efforts, il est possible que nos offres contiennent des erreurs. Nous déclinons cependant toute responsabilité pour les conséquences de fautes ou erreurs typographiques, les différences au niveau des illustrations ou toute modification de concepts. Les erreurs manifestes et/ou évidentes dans les prix indiqués, telles que les inexactitudes flagrantes, peuvent également être corrigées par Chassisshop après la souscription du contrat.
- f. Les offres sont toujours valables jusqu'à épuisement des stocks et peuvent à tout moment être modifiées ou retirées par Chassisshop.
- g. Les offres que nous publions sur notre site Web belge sont exclusivement destinées au marché belge.
- h. Nous garantissons que les produits et/ou services sont conformes au contrat, aux spécifications énoncées dans l'offre, aux exigences raisonnables de qualité et/ou d'utilisabilité et aux dispositions légales et/ou réglementations gouvernementales en vigueur à la date de la souscription du contrat.
- i. En cas de manquement de Chassisshop à ses obligations envers le consommateur, ce dernier peut à tout moment faire valoir son droit à l'exécution des obligations prévues par la loi et/ou le contrat souscrit à distance.
- j. Les travaux de démolition et l'élimination des décombres et/ou des déchets ne sont en aucun cas inclus dans notre prix. L'acheteur doit se charger lui-même de ces travaux.
- k. Les commandes sans mesures passent directement à la production après réception de l'acompte et ne peuvent plus être modifiées. Pour les commandes passées avec des mesures, vous pouvez encore modifier les éléments suivants des produits tant que les mesures n'ont pas encore été prises: choix du matériau, quantités, modèles, options et couleurs. Après avoir transmis les ajustements de la mesure et passé la « commande avec les ajustements de la mesure », il ne sera plus possible de modifier la commande.

5. COMMANDES

- a. Le client passe sa commande en complétant la procédure de commande en ligne. Ce faisant, le client déclare avoir la capacité requise pour conclure de tels contrats, ou le faire sous la supervision et avec le consentement d'une personne ayant la capacité requise, et le client déclare également avoir lu et accepté les présentes Conditions générales avant de passer la commande.
- b. Les commandes sont traitées dans l'ordre de leur réception et livrées dans la limite des stocks disponibles. Nous nous réservons le droit de refuser une commande, de modifier le montant de la commande ou d'assortir la livraison de conditions supplémentaires. Nous vous en communiquerons la raison si vous le demandez. Les commandes incomplètes ou confuses seront refusées ou les clients ayant passé de telles commandes seront invités à les compléter.
- c. Une fois que vous avez passé une commande correctement via l'option « Commander un projet » à l'étape 5, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un aperçu de votre commande. L'achat est effectif dès le moment où le client reçoit l'e-mail de confirmation.
- d. Une fois que l'acompte aura été versé, nous commencerons la production de vos fenêtres et/ou portes sur mesure. À partir de ce moment, vous n'avez plus le droit de renoncer à l'achat. En cas de modifications administratives (modification des données de facturation et/ou du taux de TVA), des frais administratifs d'un montant de 150,00 € hors TVA seront facturés. Cet article doit être lu conjointement avec l'article 30 des présentes Conditions générales.
- e. Pour chaque commande, vous êtes responsable, en tant que client, des choix et des données fournies (tailles des jour, largeurs, options, etc.). Les dimensions « Taille totale (y compris les options) » de votre commande finale sont les dimensions contraignantes que nous produisons. Les dimensions des pièces (profils latéraux, options, pièces, etc.) peuvent éventuellement être modifiées par nos soins. Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les informations que vous nous fournissez, les choix et autres erreurs que pourrait contenir votre commande. Vous êtes responsable de l'ouverture dans le mur (afin que les fenêtres et les portes puissent être installées correctement et en toute sécurité) et de l'emplacement correct des seuils. Vous ne pouvez donc en aucun cas tenir Chassisshop pour responsable pour des erreurs éventuelles, ni exiger une indemnisation ou demander une nouvelle production.
- f. Chassisshop fournit des photos, des formations, des vidéos, des textes, des listes de contrôle, des formulaires à compléter, des manuels, des conseils et autres informations pour vous informer de la meilleure façon possible, en tant qu'utilisateur/client, sur l'indication correcte des tailles et la sélection correcte des produits. En outre, l'utilisateur/client peut faire usage sans aucun engagement d'achat de notre service payant de mesurage pour le relevé des mesures et des dimensions. Vous pouvez solliciter ce service lorsque vous passez la commande en cliquant sur le bouton « Mesurage » dans la boutique en ligne sous la rubrique « Panier Options de confort ». Une fois que le mesurage aura été effectué, vous recevrez un rapport de mesurage que vous pourrez utiliser pour adapter votre commande. Votre commande ne sera mise en production qu'après que vous aurez ajusté et confirmé votre commande en appuyant sur le bouton « Commander ». Chassisshop n'est pas responsable des erreurs dans la commande du Client, même après l'utilisation des outils décrits ci-dessus.
- g. Toute déclaration confirmée par le client au cours du processus de commande est contraignante pour lui. C'est notamment le cas pour la déclaration selon laquelle le client remplit les conditions pour pouvoir bénéficier de l'avantage du taux de TVA réduit de 6 % au lieu du taux de TVA de 21 % sur le prix total du projet. Le client est le seul et unique responsable de toute déclaration cochée et basée sur des informations incorrectes. Le client doit estimer si l'installation demandée (ou l'assistance à l'installation) (4, 8, 16 ou 24 heures) est proportionnelle au nombre de fenêtres et de portes. En effet, pour bénéficier de l'avantage de la TVA de 6 %, Chassisshop doit avoir placé chaque fenêtre ou porte achetée au taux réduit de 6 %. Dans le cas où l'administration de la TVA souhaiterait récupérer un certain montant de TVA en raison de l'application illégale de cet avantage, cela se fera aux frais du client.
- h. Chassisshop ne peut être tenue responsable des dommages résultant de fenêtres ou de portes commandées erronément et qui ne sont pas installées conformément aux dispositions légales et urbanistiques.
- i. Pour chaque commande, vous recevrez un e-mail avec un aperçu de tous les produits principaux et secondaires que vous avez commandés.
- j. Un retard de livraison ou une livraison étalée dans le temps ne constitue pas un motif légitime permettant de réclamer des compensations financières ou d'annuler la commande.
- k. Le client accepte qu'il puisse y avoir une tolérance allant jusqu'à 15 % sur les indicateurs de performance numériques tels que les valeurs U, les valeurs Db, ... (non exhaustif) entre la valeur affichée et la valeur effective. Ces différences ne peuvent donner lieu à une demande de remplacement ou d'indemnisation.

6. INSTALLATION (ASSISTANCE À L'INSTALLATION)

- a. Si vous avez sollicité une « installation (ou une assistance à l'installation) », une équipe d'installation composée de 1 ou 2 personnes se présentera sur le chantier (en Flandre) pour effectuer les travaux pendant une ou plusieurs journée(s) complète(s), selon votre choix, moins le temps de déplacement de Bornem jusqu'à l'emplacement de votre chantier. En 8 heures (= 1 jour, 1 personne), nous posons ± 5 fenêtres/portes, en 16 heures (= 1 jour, 2 personnes) nous posons ± 10 fenêtres. Ces données sont fournies à titre indicatif et dépendent de la situation, de l'accessibilité des ouvertures, de l'état des murs, du soutien fourni par l'acheteur sur place, etc.
- b. Les travaux qui sont couverts par cette « installation (assistance à l'installation) » sont : le placement d'une fenêtre, d'une porte ou d'une fenêtre coulissante et, s'il reste du temps, la pose de mousses PU et/ou le scellement avec du mastic.
- c. Les travaux qui ne relèvent pas de cette « installation (assistance à l'installation) » sont : les travaux de démolition, plâtrage, peinture, l'application de mastic, la finition intérieure, etc.
- d. Nous sommes libres de programmer une journée « d'installation (assistance à l'installation) » par une seule personne ou une demi-journée « d'installation (assistance à l'installation) » par 2 personnes. Dans tous les cas, dans le cadre de la livraison, de l'installation, de l'assistance à l'installation, du service après-vente, du mesurage, etc., le client doit également fournir le soutien nécessaire pour garantir une installation (assistance à l'installation) fluide. Cela a trait notamment à un espace de parking suffisant dans la rue, un chantier auquel on peut accéder en toute sécurité, la possibilité d'utiliser des grues pour l'installation de portes/fenêtres pesant plus de 100 kg, l'accès au chantier, une assistance manuelle suffisante pour le déplacement et l'installation des fenêtres dans le bâtiment... À défaut, une nouvelle date d'intervention devra être programmée et les frais de déplacement et les éventuels temps d'attente seront facturés à charge du client.
- e. Le client ne peut en aucun cas demander un remboursement ou une indemnisation si les travaux effectués dans le cadre de « l'installation (assistance à l'installation) » sont terminés plus tôt que prévu.
- f. Le temps des travaux préparatoires tels que le pré-montage de volets roulants monoblocs, les guides de volets roulants, les grilles de ventilation (Invisivent), la préparation du matériel, le temps de déplacement vers et depuis l'adresse du chantier, l'installation (l'assistance à l'installation) et autres travaux similaires font partie du temps « d'installation (d'assistance à l'installation) » commandé et planifié par le client.
- g. Notre équipe d'installation dispose du matériel d'installation nécessaire pour effectuer les travaux qui relèvent de l'activité « d'installation (assistance à l'installation) ». (À titre indicatif : perceuse, disque, tournevis, pinces, etc.)
- h. Le client fournit les consommables nécessaires tels que le mastic, la mousse PU, les entretoises, les chevilles et autres éléments. Si notre équipe d'installation doit utiliser ses propres consommables, ceux-ci seront facturés au client par la suite.
- i. Chassisshop ne peut être tenue pour responsable de tous dommages relatifs à l'obtention ou non de primes et de subventions ou à l'obligation de rembourser de telles primes ou subventions.
- j. Pour les fenêtres et les portes à placer dans la zone, depuis le sol jusqu'à une hauteur de 90 cm du sol, le client recommandera dans tous les cas l'utilisation de verre feuilleté. Étant donné que Chassisshop ne sait pas quelles fenêtres et portes seront placées à quelle hauteur, Chassisshop ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs et indirects causés par l'omission de placer du verre feuilleté conformément aux prescriptions légales de la norme NBN S 23-002.
- k. L'aide à l'installation ne sera effectuée que par nos techniciens par commande à l'adresse du chantier: il n'est pas possible de faire travailler le technicien à différentes adresses.

Tarification et révision

7. Nos prix tels qu'indiqués dans nos devis, en tant que prix unitaires ou forfaitaires, ont été établis sur la base des tarifs, cours officiels, salaires et charges sociales en vigueur à la date d'établissement du devis. Ces prix peuvent à tout moment être révisés par CHASSISSHOP, même sans l'accord préalable du client, si les prix du marché ou les paramètres de leur calcul au moment de la souscription du contrat ont augmenté d'au moins 5 %, le client pouvant alors résilier gratuitement le contrat au moment de la révision. Les dispositions imposées par le coordinateur de sécurité ne sont pas comprises dans notre offre, sauf indication contraire.

Livraisons et délais

8. Tout délai de livraison de prestations et d'exécution de travaux, s'il est mentionné, est fourni exclusivement à titre indicatif (en tant que délais estimés), et tout retard dans la livraison ou l'exécution n'autorise pas le client à annuler la commande ou à réclamer des indemnités, ni à surseoir à ses obligations de paiement. Quoi qu'il en soit, tout événement constituant une gêne insurmontable ou qui nous contraint d'arrêter les travaux de manière temporaire ou définitive sera considéré comme un cas de force majeure. Il s'agit, entre autres et à titre non limitatif, d'événements tels que : des accidents, des guerres et leurs conséquences, des conditions météorologiques défavorables, des grèves, des situations de lock-out, la pénurie de main-d'œuvre et de matériaux, des pannes et des difficultés de transport, etc. qui se produisent chez nous ou chez nos fournisseurs.
9. La suspension provisoire des travaux en conséquence d'un cas de force majeure prolonge de plein droit et sans aucune indemnité le délai d'exécution initialement prévu d'une période égale au délai de suspension, à majorer du temps nécessaire pour redémarrer le chantier. Toute annulation ou dégradation de la marchandise livrée ou du travail exécuté par cas fortuit ou de force majeure, ou à la suite d'une faute du client ou de personnes pour lesquelles il se porte garant ou qu'il accepte ou tolère chez lui, ne pourra en aucun cas être imputable à CHASSISSHOP.
10. En cas de livraison convenue franco chantier ou entrepôt, CHASSISSHOP, ses sous-traitants ou préposés sont uniquement tenus de livrer sur le lieu en question, pour autant qu'il soit accessible normalement. Si cela n'est pas possible, le déchargement aura lieu sur place, à côté du moyen de transport, et les marchandises demeureront dès cet instant aux risques et périls et à l'entière charge du client. Les marchandises doivent être déchargées des chevalets de transport des fenêtres au moment de la livraison. Le client devra fournir une assistance manuelle suffisante à cet effet. Dès le moment où les marchandises ont été déchargées, CHASSISSHOP n'assume plus aucune responsabilité en ce qui concerne la sécurité de ces marchandises. En cas de vol ou d'endommagement des marchandises, CHASSISSHOP ne peut être tenue responsable. Dans le cas où un ou plusieurs cheville(s) de transport de fenêtres serait/seraient laissés sur le chantier, le client est tenu de communiquer qu'il dispose de ces chevalets vides dans un délai de deux mois. À défaut, CHASSISSHOP peut facturer au client le prix d'achat de 750,00 € de ce cheville. Ce prix d'achat peut être demandé comme caution lorsqu'un cheville de transport est fourni ou laissé sur place.
11. En cas d'installation (ou d'assistance à l'installation), le client doit veiller à ce que les travaux puissent commencer immédiatement. À défaut, les coûts directs et indirects résultant de la perte de temps sont à la charge du client, sans nécessité de mise en demeure préalable. Sur le chantier, le client doit mettre gratuitement à disposition de CHASSISSHOP l'approvisionnement en eau et en électricité. Le client veille à assurer le stockage approprié des marchandises livrées sur le chantier, ainsi que leur protection.
12. Le mode de transport lors de la livraison est exclusivement déterminé par nos soins. La disponibilité pour la livraison ou la collecte des produits dépend des matériaux choisis (PVC ou aluminium) et des options choisies. Lors de la procédure de commande, ces « journées de production » sont clairement communiquées, bien qu'elles ne soient pas contraignantes. La livraison sera effectuée normalement dans le délai des jours ouvrables stipulés après le paiement de l'avance, à moins que l'article ne soit en rupture de stock, endommagé ou en cas de force majeure. La livraison sera effectuée à l'adresse que vous avez indiquée lors de votre commande (votre propre adresse, celle d'un voisin, d'un ami ou l'adresse de votre lieu de travail). Vous pouvez également retirer votre commande à l'adresse de notre siège social.
13. Si un article n'est pas (ou plus) en stock, vous en serez informé. Si, en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, des articles ou des articles de remplacement ne peuvent (plus) être livrés, votre commande sera annulée et vous en serez informé. Votre acompte vous sera également remboursé.
14. Pour chaque commande que nous livrons à votre domicile ou à une adresse que vous nous avez communiquée, une participation aux frais d'expédition et d'administration vous sera facturée. Ce montant est annoncé préalablement sur notre site Web sous la rubrique « livraison ». Lors de la livraison à domicile, nous nous réservons le droit de vérifier votre identité à l'aide de votre carte d'identité ou d'une preuve d'identité similaire. Si vous avez droit à une « livraison gratuite » dans le cadre d'une « installation (assistance à l'installation) », notre installateur pourra vous remettre les produits le jour de l'installation.
15. Dans le cas où nous ne pourrions pas vous livrer les marchandises, parce que nous ne pouvons pas vous joindre, que vous ne répondez pas à nos messages (e-mail, courrier, fax ou téléphone) ou que vous ne réglez pas le solde dû, Chassisshop pourra vous réclamer le montant restant dû/solde. En effet, vous êtes tenu d'acheter la marchandise une fois que vous avez payé l'acompte.
16. Nous ne pouvons en aucun cas être tenus responsables des dommages causés par une livraison tardive ou par une impossibilité de livraison.
17. Les articles sont livrés par nos soins conformément aux instructions figurant dans la commande, dans l'emballage fourni par le fabricant ou l'importateur, sur le seuil de l'adresse de livraison indiquée ou conformément à nos instructions supplémentaires sur notre site Web. L'installation ou le montage ne sont pas compris dans la livraison.
18. Aucune livraison et aucun retrait de marchandises n'aura lieu pendant les jours fériés officiels et les congés du secteur de la construction. La production et les bureaux seront également fermés pendant ces périodes.
19. Si un vitrage pèse plus de 80 kg, il est livré dans le châssis de la fenêtre, mais les profils en verre ne sont pas perforés en leur centre (uniquement dans les coins), de sorte que les profils et le vitrage puissent être facilement démontés sur le chantier pour l'installation.
20. Les livraisons sont uniquement effectuées en Belgique. Les livraisons en dehors de la Belgique font l'objet dans tous les cas d'une offre personnalisée, quelle que soit la taille de la commande. La livraison n'aura lieu que par commande à l'adresse du chantier: il n'est pas possible de faire effectuer les livraisons à différentes adresses.

Responsabilité en cas de dommage

21. Il est expressément convenu que, dans les cas où la responsabilité de CHASSISSHOP serait néanmoins compromise, cette responsabilité sera limitée au remplacement des marchandises litigieuses livrées à l'adresse indiquée par le client sur le site Web. Pour les clients professionnels, cette adresse est le domicile de leur siège social. Dans des cas exceptionnels, il peut être décidé de réduire le prix ou, le cas échéant et au maximum, d'annuler le paiement restant dû, une compensation que les parties accepteraient comme une résolution définitive. En tout état de cause, la compensation de tout dommage direct ou indirect est exclue.
22. Le client doit s'assurer que le chantier est couvert par une police d'assurance adéquate avant le début des travaux (y compris, mais sans s'y limiter, une assurance contre le vol et les dommages causés à des tiers).

Garantie

23. Dès que le client ou le tiers désigné par le client reçoit les produits, ce destinataire est tenu d'examiner soigneusement les produits. Tout dommage et/ou défaut qualitatif visible affectant un article et/ou la livraison doit être signalé par le client dans les 48 heures. Les défauts peuvent être signalés en appelant le numéro de téléphone général : 03 828 14 46 ou en utilisant le formulaire de contact par courrier électronique. En l'absence de notification, l'acceptation de la livraison est présumée. Un défaut signalé peut donner lieu à une intervention sur le site. Si la cause de la défectuosité/du défaut est du ressort du client, un montant de 150,00 € TVA comprise sera facturé pour cette intervention sur le chantier (visite d'un technicien sur le chantier). Ce montant correspond uniquement à la visite et à la constatation des défauts. Ensuite, une offre peut être établie et présentée comme solution. Tous les articles que nous proposons bénéficient des garanties commerciales suivantes :

- 15 ans, garantie système sur les profilés aluminium (sur la déformation des profilés)
- 15 ans, garantie système sur les profilés en plastique (sur la déformation des profilés)
- 10 ans, Stabilité des couleurs ALU et PVC (toutes les couleurs)
- 10 ans, Vitrage (formation de poussière et de condensation entre les feuilles de verre)
- 10 ans, Panneaux de portes
- 5 ans sur les accessoires: volets, grilles de ventilation, ...
- 5 ans, Accessoires
- 3 ans pour les moteurs de volets et les screens
- 2 ans, Quincaillerie

24. Cette garantie comprend la réparation ou le remplacement intégral de l'article défectueux. La réparation ou le remplacement sont effectués à notre discrétion. 25. Pour faire usage de la garantie, vous devez nous envoyer l'article et l'original de votre facture, conjointement aux détails de votre réclamation. Les retours de marchandises pendant la période de garantie sont effectués à nos frais mais aux risques du client. Vous devez nous contacter avant de retourner la marchandise.

26. La garantie (commerciale et/ou légale) expire en cas de dommages résultant d'une utilisation incorrecte ou d'un entretien négligent (voir également la page de garantie), d'une utilisation incorrecte ou imprudente, d'une installation incorrecte, d'adaptations ou de modifications apportées à l'article, ou si les articles ont été utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été fournis, ou de dommages résultant de calamités extérieures, telles que le feu, la foudre, les catastrophes naturelles, etc. Les pièces qui doivent être réparées ou remplacées en raison d'une usure normale sont également exclues de la garantie. Il n'y a pas de garantie pour les bris de verre ou les fissures.

27. Pour les demandes de réparation hors garantie, veuillez nous contacter au préalable.

28. Nous ne sommes pas responsables des dommages subis par vous-même ou par un tiers en raison de l'utilisation d'un article fourni par nos soins, à moins que lesdits dommages ne soient imputables à une intention délibérée ou à une négligence grave de notre part. Les coûts ou dommages directs ou indirects, causés par un article hors d'usage, ne sont pas non plus éligibles à une indemnisation, à moins qu'ils n'aient été causés par une intention ou une négligence grave de notre part. En cas de litige, le droit belge est applicable.

Résiliation

29. La résiliation d'une commande confiée à notre société, que ce soit avant ou pendant l'exécution des travaux, est toujours possible. Toutefois, le client sera tenu de régler intégralement les frais et charges déjà encourus, les travaux déjà exécutés, ainsi que les matériaux et fournitures déjà livrés, majorés d'une indemnité égale à 20 % du montant total hors TVA à titre d'indemnisation de la perte du contrat. Si nous avons nous-mêmes rompu ou annulé le contrat ou s'il a été rompu de par notre fait, le client, pour autant qu'il soit un consommateur, est habilité à nous réclamer une indemnité équivalente.

Acceptation des travaux

30. Dans le cadre de nos livraisons, notre garantie se limite à celle que nous pouvons obtenir auprès de nos fournisseurs. Cependant, les marchandises ne peuvent être traitées ou manipulées. Dans tous les cas, la garantie se limite au remplacement des pièces défectueuses. Les frais de transport et la main d'œuvre sont à la charge du client. Un remboursement, une indemnité ou un versement ne pourra nous être réclamé pour quelque motif que ce soit.

31. L'exécution des travaux devra avoir lieu selon les règles de l'art. Ces dernières sont spécifiées dans le contrat proprement dit ou dans le cahier des charges, ou à défaut, dans les prescriptions techniques du CSTC. Le client accepte ces règles d'exécution.

32. Le fait de réceptionner ou d'emporter des marchandises vaut acceptation explicite par l'acheteur que les marchandises sont conformes à la commande et exemptes de tout vice apparent. Tout autre défaut devra être signalé par l'acheteur par écrit et moyennant lettre recommandée adressée au vendeur dans un délai de quatorze jours à dater de la découverte.

33. Si le client est un consommateur privé et que la réception concerne un bien de consommation, le client sera tenu de nous informer par pli recommandé du défaut de conformité constaté, dans les deux mois qui en suivent la découverte, et ce sous peine de déchéance.

34. CHASSISSHOP n'est aucunement responsable de défauts, de quelque nature que ce soit, aux marchandises et matériaux livrés par le client, ses sous-traitants, mandataires ou préposés. Le règlement des articles 1643 et suivants du Code Civil relatif aux vices cachés sur l'objet vendu ne s'applique pas, à l'exception de l'article 1648.

Réception des travaux

35. La réception provisoire vaut acceptation formelle des travaux et la garantie de responsabilité décennale prend cours dès le jour de la réception provisoire. La réception provisoire couvre définitivement et de manière irrévocable tout vice apparent ou caché ne pouvant affecter la solidité du bâtiment, excluant tout autre recours ou recours ultérieur auquel le client pourrait prétendre à l'encontre de CHASSISSHOP.

36. Si aucune réception des travaux n'est prévue, la livraison des marchandises ou des matériaux ou l'exécution du travail proprement dit, sans contestation par courrier recommandé du client dans les 48 heures suivant la livraison ou l'exécution, vaudra acceptation définitive et irrévocable des marchandises livrées ou des travaux exécutés, tant concernant les vices apparents que cachés.

37. À défaut de réception provisoire de la part du client, ce dernier sera invité par courrier recommandé à poursuivre la demande dans les 15 jours. Une fois ce délai passé, la réception provisoire sera considérée comme reçue depuis la fin de la période susmentionnée de 15 jours.

38. Dans tous les cas, un paiement inconditionnel des états de créances, acomptes, factures ou d'autres états de frais sans contestation raisonnable selon les modalités décrites à l'article ci-après vaudra acceptation définitive et irrévocable des travaux qui y sont mentionnés ou compris virtuellement.

39. Dans tous les cas, la mise en service totale ou partielle sans conditions du bâtiment par le client ou ses délégués vaudra acceptation définitive et irrévocable des travaux.

Réclamations concernant des acomptes ou la facturation

40. Pour être valable, toute réclamation devra être adressée par courrier recommandé au siège de CHASSISSHOP dans les huit jours civils suivant la date d'exécution ou d'envoi de la facture, de la note ou de l'état de frais. La date de la facture sera irréfutablement censée être la date d'envoi de la facture. Un paiement de la facture sans contestation dans le délai fixé fournit toujours et sans exception une preuve suffisante des prestations livrées. Une preuve d'envoi de la facture sera fournie par notre facturier de sortie ou par une mention dans les déclarations de TVA.

Réserve de propriété

41. L'ensemble des marchandises, matériaux et outils, ainsi que les travaux exécutés restent la propriété de CHASSISSHOP jusqu'au paiement intégral de nos factures, en principal et des frais accessoires. Cela vaut également si les travaux, livraisons, marchandises ou matériaux de CHASSISSHOP font seulement partie (chose secondaire) d'un plus grand ensemble (chose principale) n'appartenant pas ou pas entièrement à CHASSISSHOP. Cependant, le risque est transféré au moment où les marchandises quittent nos entrepôts. À compter de la livraison sur le chantier, le client est responsable des dommages et de l'aliénation de ces marchandises.

Modalités de paiement

42. Toutes nos commandes et livraisons sont payables au comptant à notre siège social. CHASSISSHOP se réserve le droit d'exiger un acompte qu'elle aura défini elle-même sur les travaux à exécuter avant d'accepter la commande et/ou un autre type de garantie avant le début des travaux et pendant ces derniers.

43. Si le client omet de payer le montant principal et les dommages et intérêts conformément à la facture dans le délai susmentionné, le montant intégral est exigible et payable immédiatement et sans autre mise en demeure, même si tous les montants ou factures ne sont pas encore échus.

Paiement tardif, coûts et frais accessoires

44. Toute dette d'un client qui reste due à la date d'échéance, produira, de plein droit et sans nécessité de mise en demeure ou de quelque formalité que ce soit, un intérêt de 10 % par an, à compter de la date d'échéance jusqu'au jour du paiement intégral, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 10 %, avec un minimum de 125 euros, sur le montant dû en principal. Si CHASSISSHOP dépasse le délai d'exécution, le client, dans la mesure où il est un consommateur privé, a le droit d'obtenir une compensation de même montant à la charge de CHASSISSHOP. Tout retard de paiement peut entraîner la suspension ou l'annulation des livraisons et travaux non encore exécutés, ainsi que le refus d'acceptation de nouvelles commandes.

Traitement des données à caractère personnel

45. Nous collectons et traitons les données d'identité et de contact que nous recevons du client et qui concernent le client lui-même, son personnel, ses employés, ses représentants et autres contacts utiles. Les finalités de ces traitements sont l'exécution du présent contrat, la gestion de la clientèle, la comptabilité et les activités de marketing direct telles que l'envoi d'informations promotionnelles ou commerciales.

46. Les bases juridiques sont l'exécution du contrat, le respect des obligations légales et réglementaires (telles que, par exemple, la déclaration de travaux 30bis) et/ou l'intérêt légitime de CHASSISSHOP. À des fins de marketing direct par e-mail (p. ex., l'envoi d'un bulletin d'information ou d'invitations à des événements), le client donne également son consentement exprès et libre à CHASSISSHOP pour l'utilisation de ses données à caractère personnel.

47. Le responsable du traitement des données est CHASSISSHOP, société dont le siège social est établi à Rijksweg (BOR) 5/A à 2880 BORNEM et qui est titulaire du numéro

d'entreprise 0835.747.446, E: info@Chassisshop.be. Les données à caractère personnel susmentionnées seront traitées conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données et ne seront transmises à des sous-traitants, des destinataires et/ou des tiers que dans la mesure où cela est nécessaire dans le cadre des finalités précitées pour le traitement. Le client est responsable de l'exactitude et de la mise à jour des données à caractère personnel qu'il fournit à CHASSISSHOP et s'engage à respecter strictement les dispositions du Règlement général sur la protection des données en ce qui concerne les personnes dont il a transféré des données à caractère personnel à CHASSISSHOP, ainsi qu'en ce qui concerne toutes les données à caractère personnel qu'il pourrait obtenir de la part de CHASSISSHOP et de son personnel, ses collaborateurs et représentants.

48. Le client confirme qu'il a été dûment informé du traitement de ses données à caractère personnel et de ses droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition. Pour plus d'informations, CHASSISSHOP se réfère explicitement à la Déclaration de confidentialité qui est jointe en annexe au présent contrat et qui peut être consultée sur le site Web. Le client confirme avoir lu cette Déclaration de confidentialité et en accepter le contenu.

49. L'identifiant de connexion et les mots de passe personnels des clients sont cryptés et ne sont pas visibles pour les collaborateurs de Chassisshop. Les collaborateurs de Chassisshop n'ont donc pas accès aux paniers d'achat ou aux commandes des clients et ne peuvent pas y apporter de modifications. Via leur identifiant et leur mot de passe personnels, les collaborateurs de Chassisshop ont seulement accès aux données des clients strictement nécessaires : nom, prénom, adresse, e-mail, numéro de téléphone, détails de la commande, nom de la société et numéro de TVA le cas échéant, et historique des paiements et de la facturation. En aucun cas, ces données ne seront partagées avec des tiers. BE-commerce

50. En plus de la procédure de réclamation interne, vous pouvez faire appel au plate-forme ODR européenne: <http://ec.europa.eu/consumers/odr>.

51. L'entrepreneur offre uniquement des produits qu'elle achète chez des fournisseurs originaux et leurs grossistes. En cas de doute en ce qui concerne l'authenticité des produits le consommateur puisse trouver des informations supplémentaires ainsi que des conseils sur le site internet <https://www.cecbelgique.be>. En cas de présomption de contrefaçon le consommateur puisse toujours déposer une plainte auprès le Point de contact <https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt>.

Service Après Vente

52. Suite au livraison et l'aide à la pose de votre commande, vous pouvez formuler un certain nombre de commentaires. Vous recevrez ces commentaires et leur évaluation en détail pour approbation dans une nouvelle proposition (un accord DNV). Veuillez vérifier les numéros d'identification des fenêtres / portes et les détails. Vous pouvez également retrouver cette numérotation (p.e. ID#001) dans l'aperçu de votre commande dans votre compte sur le site. La numérotation de cette proposition est basée sur les informations que vous nous fournissez. Des informations incorrectes peuvent entraîner des coûts supplémentaires à vos frais.

En signant ce proposition vous déclarer d'être d'accord :

qu'en cas d'intervention de Raamwinkel NV, un seul installateur est prévu, et qu'une assistance supplémentaire est à prévoir par le client. (Par exemple, quand un vitrage doit être remplacé)

que des prestations supplémentaires, qui sont fait sur votre demande et qui ne font pas partie de ce devis, seront facturées à € 45,00 par heure, à compter du départ jusqu'à l'arrivée à notre dépôt. Et que des matériaux supplémentaires seront facturés conforme aux listes des prix de Raamwinkel NV.

que tous les défauts ont été signalés et sont complètement et correctement répertoriés dans la liste ci-dessous, et après tout, s'appliquent à tous les comptes.

que le solde de la commande initiale s'élevant au montant de #CUSTOM_FIELD_302402 soit payé avec Bancontact à l'employé de Raamwinkel NV ou par virement anticipé au numéro de compte BNP Paribas Fortis BE52 0689 4325 5309 avec référence au code de projet de la commande d'origine.

Les parties s'abstiennent de communiquer aux tiers à ce sujet et aux accords relatés et au contexte qui les entoure.

Si vous auriez encore des questions, n'hésitez surtout pas à me recontacter.

Frais d'appel: Si les réclamations formulées sont recevables et sous garantie ainsi que la responsabilité de Raamwinkel NV, aucuns frais d'appel ne seront facturés pour la visite de notre expert. Si une réclamation était irrecevable, ou était due aux actions du client ou de tiers, ou si des travaux ne faisant pas partie de la commande d'origine ou ne faisant pas l'objet des dispositions de la garantie énoncées sur raamwinkel.be, ou pour laquelle la période de garantie a expiré, des frais de déplacement de 150,00 € (hors TVA) seront facturés. Si une intervention SAV ne peut pas avoir lieu parce que le client reste en défaut pour fournir le support nécessaire, une nouvelle intervention est prévue et les frais d'appel de 150,00 € (hors TVA) sont dus. En acceptant cette offre, le soussigné #FULL_NAME se déclare d'accord avec cela.

Clause expresse d'arbitrage

Tout litige sera soumis à la loi et aux tribunaux de Termonde ayant compétence exclusive, à moins qu'une partie ne demande à l'Institut d'arbitrage (www.euro-arbitration.org) de désigner en tant que premier demandeur le tribunal d'arbitrage qui réglera tout litige conformément aux Règles standards de règlement des litiges. Cette clause remplace toutes clauses contradictoires relatives à la compétence. Le présent contrat est régi par le droit belge à l'exclusion du droit privé international et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.